



Compte-rendu :  
**Réunion d'information 10-03-2018**  
**au restaurant St-Porquier à St-Porquier (82)**

9 h accueil des adhérents autour d'un café et viennoiseries  
Début de la réunion à 9h30.

Mot de bienvenue et de remerciement du président Gilbert VALENTIN aux participants, plusieurs adhérents ont envoyé des messages d'excuses et de soutien.

Bientôt un an d'existence, augmentation continue du nombre des adhérents, la prochaine réunion se fera dans la région de Buzet sur Baïse.

Pour mémoire un rappel de la composition du CA , un nouveau membre Gilles Franqueville.

Président : Gilbert VALENTIN

Vice Président : François DAVID

Trésorier : Bertrand GODINEAU

Secrétaire : Hélène DAVID

Chargée de communication : Chantal LANINE

Chargé du développement de la voie d'eau : Gilles FRANQUEVILLE

**Ordre du jour :**

Genèse de la création d'ARCAO » Ephéméride 2017 – François DAVID

Recensement des travaux sur le canal – Gilbert VALENTIN

Alimentation hydraulique du canal – Gilbert VALENTIN

Péage plaisance – Gilbert VALENTIN

Extension Navigation sur le Tarn – Didier ROUX Gilles FRANQUEVILLE

Nouveau règlement de Police – Hélène DAVID

Chancre coloré – Bertrand GODINEAU

Site internet – Chantal LANINE

Informations - Questions diverses

**1) Genèse de la création d'ARCAO par F.DAVID :**

C'est au printemps 2017 qu'ARCAO fut créée par quelques passionnés de la voie d'eau, très exactement le 19 avril 2017. Lors d'une séance réunissant Gilbert VALENTIN, Chantal LANINE, Bertrand GODINEAU, François et Hélène DAVID, Jean-michel BOSCO.

Après un hiver de silence :

Silence de la nature et de quelques associations dites de défense des eaux intérieures, le besoin impérieux d'exprimer notre attachement à ce milieu merveilleux entre terre et eau, de le partager, de le diffuser, de le vivre. Une nouvelle association était l'occasion de réunir ces potentialités, on se lance !

Il faut dire que cette idée était dans l'air depuis au moins un an. Mais on est fidèle, on est conséquent et faisant déjà partie d'une association quasi institutionnelle, on ne trahit pas !

Sauf que là, c'est la voie d'eau, le milieu aquatique qui sont en cause.

Le choix est vite fait, c'est parti !

Il s'agit là d'envisager ce patrimoine dans sa globalité : fonctionnel, professionnel, écologique, touristique, historique, ludique, politique, sociologique. Presque un contrat de mariage n'excluant personne et envisageant tous les cas de figure.

Le projet doit être précis et solide, les intentions sont claires. Le chantier est vaste c'est pourquoi il se limite au sud-ouest, c'est-à-dire à notre environnement proche, très rapidement d'autres passionnés sont venus nous rejoindre, Tarn Eau Vivante, un de ses anciens responsables Gilles Franqueville rejoint le conseil d'administration avec son expérience et ses compétences. La navigation sur le Tarn au-delà de Villemur sur Tarn, le sujet est posé, les plans sont établis, la stratégie est en marche.

La Stratégie :

- 1) Une action en flux tendu.
- 2) Appel aux avis et à la participation de tous.
- 3) Pas de limitation des sujets de préoccupation concernant les voies d'eau et leur environnement, plus généralement « les terroirs de l'eau ».



## 2) Ephéméride de la 1<sup>ère</sup> année d'actions :

Année 2017

Création ARCAO 19 avril 2017, adresse du siège social : 889 route de Montbartier - Villa 26 - Résidence La Bastide Royale - 82700 Montech.

AG le 18 avril à Montech, formation du bureau :

Gilbert VALENTIN président

François DAVID Vice-président

Hélène DAVID Secrétaire

Bertrand GODINEAU Trésorier

Chantal LANINE Chargée de communication

Ouverture d'un compte en banque par le trésorier au Crédit Mutuel.

Réunion d'information organisée le 13 mai 2017 au restaurant St Porquier.

Expédition de courriers aux divers maires, aux adhérents de l'association des communes du canal, VNF, lettre au magazine fluvial, lettre à l'ANPEI etc...

Juin 2017, Création d'affiche et flyers, impression de 1000 flyers (français et en anglais) distribution d'affiches et flyers tout le long de l'été au fil de l'eau.

5 septembre 2017 réunion avec le maire de Montech sujet l'avenir de la pente d'eau de Montech.



! ?



20 septembre, réunion avec VNF Moissac

25 septembre, contact avec le préfet, comité de pilotage pour la pente d'eau divers institutions conviés,

26 septembre, réunion de bureau il est décidé :

Contactez Croisi Europ (qui proposerait de la navigation sur des Freycinet) pour voir si le fait d'avoir la pente d'eau en fonctionnement, la société serait-elle prête à organiser des croisières. Lettre 19-10-17.

Contactez des sociétés de location (si la pente d'eau fonctionnait, y aurait-il des loueurs sur le latéral).

27 septembre, réunion à Villemur-sur-Tarn pour la continuité de la navigation sur le Tarn.

Expédition lettres (29 septembre 2017) aux associations, lettre à Antoine 29-09 (chanteur), lettre aux divers ministres (écologie, transport, 13-09).

Expéditions lettres président de région Occitanie (04-11) et Aquitaine (11-11)

Expédition lettre Stéphane Bern (13-11)

Expédition lettre maire de Montech (13-11) au sujet du Monopole du Tarn et Garonne (pente d'eau).

Alerte le 22-09 pour fermeture du passage en Garonne pour aller sur le Lot. Suite courrier du 12-09-17 adressée aux loueurs, expédition courrier au conseil départemental du Lot et Garonne pour les rencontrer. Contact avec Pierre PEETERS pour que l'ANPEI se joigne à nous pour la défense de ce passage.

ARCAO - 889 Route de Montbartier – Villa N°26 - Résidence La Bastide Royale  
82700 MONTECH - Tél. 06 82 34 96 57 - Email : contact.arcao@gmail.com

Réunion provoquée par ARCAO à Agen le 16-10 avec les représentants du conseil départemental du Lot et Garonne. Fermeture du passage actée...

Réunion d'information 14-10-17 salle jaune de la mairie de Montech.

Réunion avec le maire de Reyniès (ville sur le Tarn) 20-10-17 avec Gilles Franqueville qui intègre le bureau ARCAO comme chargé du développement de la voie d'eau.



1<sup>ère</sup> diffusion de la News letter en novembre.

Réunion 18-11-17 avec l'association du port de Fontet où ARCAO était invitée.



Réunion VNF 22-11-17

ARCAO - 889 Route de Montbartier – Villa N°26 - Résidence La Bastide Royale  
82700 MONTECH - Tél. 06 82 34 96 57 - Email : [contact.arcao@gmail.com](mailto:contact.arcao@gmail.com)

## **2018**

2<sup>ème</sup> News letter janvier 2018

Réunion bureau 05-02-18 à Montech

Création du site internet

Réunion d'information 10-03-18 à St Porquier

### **3)VNF Commission locales des usagers du réseau Sud Ouest du 22 novembre 2017 où a participé ARCAO par G. VALENTIN**

Période de chômage en 2018 terminée :

Canal Latéral du 08-01 au 04-03-18

Canal du midi du 05-11 au 24-12-17

Période de chômage 2019

Canal latéral à la Garonne du 07-01 au 03-03-19

Canal du midi du 04-11 au 24-12-18

Gestion hydraulique, VNF n'aura pas de problème pour ré-emplir les biefs vidangés, par contre les problèmes de sécheresse traversés ces 2 dernières années risquent de se reproduire souvent.

### **4) Bilan des travaux 2017 :**

Budget de fonctionnement 4. 261 000 € servant à financer les 20 interventions sur le canal de Garonne et 53 sur le canal du midi (entretien des portes d'écluses... des berges, dragage....abattage des arbres etc..) des adhérents font la remarque que dans certains biefs vidés il n'y a pas eu de dragage pour exemple Agen, nettoyage du bief vers Montbartier fait.

Budget d'investissement 5.719 000 € pour l'infrastructure (sécurisation des digues du latéral et du midi, automatisation des éclusettes de Montech, maintenance équipements etc...), 10.000 000 € pour le programme de plantations ( abattages, reprises de berges replantations).

Budget 2018

Fonctionnement infrastructure : 4.331 000 €

Investissement infrastructure : 5 à 6.000 000 €

Investissement plantations : 6 à 10.000 000 €

Données du trafic, en substance on note une augmentation du trafic sur le canal de Garonne par rapport à 2016 et une stagnation sur le canal du midi, (entre 9000 et 10 000 bateaux/an à Argens Minervois)

Modification des horaires :

Horaires actuels pause méridienne (sans assistance) :12h30-13h30

Horaires futurs pause méridienne : 12h-13h

Les écluses automatisées du canal latéral et de jonction sont ouvertes en continu, hormis celles entre Castelnaudary et Aygues-Vives.

Il n'y aura plus que 2 saisons :

Basse saison : du 2 janvier au 16 mars et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre

Haute saison : du 17 mars au 31 octobre

Budget pour le centre d'interprétation de la pente d'eau de Montech est évalué à environ 2.5 millions d'Euros (quand on nous dit qu'il faut le double pour la remettre en état !!!!, les partenaires de ce projet ne peuvent-ils pas investir 2.5 millions de plus ?).

Qu'en est-il du devenir du bief de Garonne de St Léger à Nicole ( Le Lot) VNF ne dispose pas de moyens humains nécessaires pour assurer la gestion de la navigation ce qui implique que le Lot est enclavé. 2018 un cheval de bataille parmi tant d'autres.

A ce sujet Cyril Laffitte a un document sur le bassin du Lot, Vallée du Lot (doc consultable sur le site arcao.fr).

Associations à contacter :

L'entente interdépartementale du bassin du Lot  
Syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée Lot

Proposition d'une idée à soumettre à VNF : Pourquoi VNF ne délèguerait pas le passage de Garonne à des usagers bénévoles en prêtant le matériel ? Remarque de Bertrand Godineau il peut y avoir un problème de responsabilité et d'assurance.

Cyril intervient sur des articles de presse au sujet de diverses sommes que investissent des départements en regard à peu de volonté pour le maintien du passage en Garonne pour garder le Lot relié.....( ouverture de l'écluse de St Vite , coût 3 millions d'Euros (500 000€ de l'Europe) pour 4 km de navigation jusqu'au barrage de Fumel. Raymond Pradel fait une intervention sur les diverses alimentations en eaux existantes ou supprimées du canal des 2 mers.

Réunion métier plaisance privée et bateaux stationnaires prévue le 21 mars à VNF TOULOUSE, en fin de réunion faire part des questions à poser à VNF ce jour.

### **5) Navigation sur le Tarn, intervention de Didier ROUX de l' ATEV :**

De bonnes nouvelles, l'ATEV entre dans le syndicat mixte des communautés de communes, Com.Com obtient un contrat avec un avocat pour aider à monter un dossier pour obtenir des subventions.

Réunion lundi 12 mars entre présidents de la Haute Garonne et Tarn Garonne pour signer une convention pour obtenir des subventions, Georges MERIC (président CG de la Hte Garonne) est favorable à la démarche.

Réunion le 15 mars avec le secrétaire d'état de l'aménagement du territoire pour demander des subventions pour des études, et des fonds européens. Le département et la région Occitanie sont d'accord pour porter le projet. A suivre.... Tous les élus locaux sont d'accord pour le lancement de la navigation sur le Tarn, Bessières (canton de Villemur sur Tarn) /Montauban : 20 km de navigation).

## **6) Règlement Général de Police : RGP par H. DAVID**

Arrêté inter Préfectoral du 22 septembre 2017 sur l'itinéraire du canal des 2 mers et embranchement. (consultable sur le site arcao.fr)

Les grandes lignes :

Recensement et mesures des ouvrages d'art du réseau Sud-ouest.

Le port des gilets de sauvetages sont sous la responsabilité du conducteur du bateau.

Passage du tunnel de Malpas , l'embarcation doit émettre un son prolongé et utiliser des feux de signalisation, en l'absence de ceux-ci le passage est strictement interdit.

Ce qui peut être soulevé c'est que cet arrêté date du 22 septembre 2017 et que dans celui-ci il est noté le tirant d'eau de la Garonne 1.20m (bief entre St Léger et Nicole Lot) et de l'échelle de St Léger qui est la référence en cas de crue (alerte crue 1.19m) et qu'en juin 2017 il est voté l'arrêt du passage de Garonne !!!

Le présent règlement est à la disposition du public par voie numérique : [www.vnfsudouest.fr](http://www.vnfsudouest.fr)

Il est affiché aux écluses de Castets en Dorthe, écluse Ronde d'Agde, écluse du Gua à Narbonne, écluse de descente en Baïse et au siège VNF à Toulouse.

**7) Le Chancre Coloré du Platane : Intervention de B. GODINEAU** (document consultable sur le site arcao.fr)

Sur le latéral pas encore d'arbre atteint, les platanes sont touchés depuis le début des années 1970 , propagation par les racines, l'arbre peut mourir en quelques mois, le champignon résiste au gel. Le chancre coloré est aussi en Italie 100 000 arbres, en France 50 000 platanes morts en 50 ans, pas de traitement curatif, le chancre peut survivre dans un sol pendant au moins 5 ans.

A ce jour ce serait 18 000 des 42 000 platanes du canal du midi qui ont été abattus depuis 2006, 6 000 ayant été replantés. Le platane n'est plus en situation de monopole (40%). Les essences ayant les mêmes critères sont au nombre de 7 (copalme d'orient, chêne des canaries, chêne à feuilles de châtaigniers, pacanier, caryer à feuilles cordées, platane résistant et tilleul argenté) ces essences sont pour la plupart absentes de nos régions. Des essences intercalaires de hauteurs plus faibles, entre 20 et 30 m, seront implantées pour les 60% du linéaire restant. Il s'agit d'essences plus familières au comportement connu : chêne chevelu, orme résistant, peuplier blanc, micocoulier, pin parasol, cyprès de Provence, pin d'Alep, tamaris, mûrier blanc et olivier de bohème suivant la nature des sols. Certaines zones urbaines avec une forte interaction avec le canal ainsi certains sites emblématiques feront l'objet d'aménagements spécifiques. Parmi les sites ayant fait l'objet de nouvelles plantations, Trèbes et Castelnaudary ont été plantés avec des platanes résistant au chancre, Villedubert avec des tilleuls argentés.

Les préventions :

Des méthodes prophylactiques visant à prévenir la transmission du champignon aux arbres sains (transmission que par une blessure)

L'abattage préventif des arbres situés à proximité d'arbres infestés.

## **8) Site Internet : arcao.fr par C. LANINE**

Présentation des rubriques par Chantal Lanine, mise en ligne prévue fin Mars. Chantal demande à tous de faire passer des informations régulièrement pour que le site soit vivant.

## **9) Questions diverses :**

Faire une action d'aménagements des ports : il est soulevé le problème d'heures d'ouverture des sanitaires du port de Montech (port qui va dépendre de la com com).

Bateaux logements doivent-ils payer une taxe foncière ? !

Comment faire vivre la participation des adhérents par rapport au site internet.

Il sera prévu un mailing à toutes les communes riveraines de la voie d'eau pour leur demander leur agenda des manifestations autour de la voie d'eau .

Proposition de Sophie : faire une manifestation entre bateaux et divers acteurs ( pêcheurs, milieu éducatifs, marcheurs, vélos ) pour récolter des fonds

## **10) Questions à poser le 21 mars à VNF :**

Bateaux logements soumis à la taxe foncière demande d'explications.

Plante aquatique quelle stratégie pour les combattre sur tout le réseau.

L'état des berges, problème pour l'amarrage des bateaux qui ont des COT.

Port et halte, équipement mis à disposition des usagers.

Voir le passage de Garonne pour le Lot.

Développement du tourisme autour du canal des deux mers quelles destinations pour les maisons éclusières.

Fin de la réunion 12h30, échange entre participants autour d'un apéritif et suivi d'un repas

Merci à tous de votre participation.